



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Namur, le 14 décembre 2023

Conseil communal de Namur : Un pas déterminé vers l'égalité et la diversité avec le Plan Mix'cité 2.0

Ce mardi soir, le Conseil communal de Namur a adopté le "Plan Mix'cité 2.0", un ambitieux programme d'actions conçu pour réduire les inégalités de genres et lutter contre les discriminations envers la communauté LGBTQIA+ à Namur.

Ce programme d'actions ambitieux résulte d'un effort collaboratif majeur car, dans une société qui reste profondément inégalitaire et qui perpétue une construction sociale hiérarchisée liée au genre, il est crucial de promouvoir un changement.

À l'initiative du cabinet en charge de la Cohésion sociale et de l'Égalité des chances, les membres du Conseil communal, les membres de la plateforme Namur'Elles et l'Administration communale ont conjugué leurs efforts pour élaborer un programme concret visant à réduire les inégalités de genres et combattre les discriminations envers la communauté LGBTQIA+ sur le territoire communal.

Cette collaboration a pu aboutir à l'élaboration d'une charte adoptée lors du dernier Conseil communal dans laquelle la Ville de Namur s'engage notamment à lutter contre les violences envers les femmes et les discriminations découlant d'une vision patriarcale du passé. Elle aspire également à poursuivre ses efforts pour être une ville accueillante pour les membres de la communauté LGBTQIA+ en intégrant leurs spécificités, en leur offrant plus de visibilité et en s'opposant à toute forme de discrimination à leur égard.

Le fruit de ce travail collectif se manifeste à travers divers engagements pour 2023-2026, tels que l'écoute des revendications des personnes touchées par ces violences et discriminations, le soutien aux initiatives locales, l'intégration systématique de la question du genre dans toutes les sphères d'action de la Ville, le développement d'actions de sensibilisation et de prévention, l'organisation de formations, la création de *safe-places* dans le centre-ville ou encore la récolte de données statistiques.

En initiant cette démarche, la Ville de Namur marque sa volonté d'œuvrer pour une société plus juste et inclusive au sein de laquelle la solidarité prime.

Contact presse :

Cabinet de Philippe NOËL - Président du CPAS de Namur en charge de la Cohésion sociale, du Logement et de l'Égalité des chances

Louise DE MUNCK – Attachée de cabinet - 0471 60 34 98 - louise.demunck@ville.namur.be